

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Andance, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame REYNAUD Christelle, Maire.

**Présents** : Mme REYNAUD Christelle, Maire. M. BERTRAND Régis, Mmes SOUILLARD Jocelyne, adjoints. Mmes BONANS Clémence, CORNILLON Danielle, GARNIER Justine, MILLET Valérie et SONNIER Andréa, conseillères municipales. MM. CERRUTI-MICLET Roland, FREYCHET Eric, BOYER Patrick, conseillers municipaux.

**Excusés** : FORCHERON Chantal (pouvoir à SOUILLARD Jocelyne)  
CASIMIRO Brigitte (pouvoir à CERUTTI-MICLET Roland)  
LAPEINE Vincent (pouvoir à SONNIER Andréa)  
SERVETTAZ Jérémy (pouvoir à BOYER Patrick)

**Secrétaire de séance** : FREYCHET Eric

Le compte rendu de la séance du 07 mars 2022 n'a fait l'objet d'aucune observation.

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021**

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. FREYCHET Eric, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Mme REYNAUD Christelle, Maire.

Il se présente ainsi :

**Section de fonctionnement :**

**Dépenses : 792 886,66 €**

C/011 - Charges à caractère général	209 565,80 €
C/012 - Charges de personnel	341 338,84 €
C/014 - Atténuations de produits	6 489,00 €
C/65 - Autres charges gestion courante	143 910,43 €
C/66 - Charges financières	54 618,51 €
C/67 - Charges exceptionnelles	29 739,34 €
C/042 - Opérations d'offre entre sections	7 224,74 €

**Recettes : 980 221,36€**

C/013 - Atténuation de charges	757,54 €
C/70 - Produits des services	58 008,96 €
C/73 - Impôts et taxes	642 942,93 €
C/74 - Dotations et participations	163 278,72 €
C/75 - Autres produits de gestion courante	108 057,67 €
C/76 - Produits financiers	6,50 €
C/77 - Produits exceptionnels	1 172,51 €
C/042 - Opérations d'ordre entre sections	5 996,53 €

*Pour information excédent de fonctionnement reporté de 2020* 294 536,18 €

**Excédent de clôture de fonctionnement** 187 334,70 €

## Section d'investissement

**Dépenses : 674 148,01 €**

C/16 - Remboursement d'emprunts	381 910,78 €
C/ 20 - Immobilisations incorporelles	2 328,00 €
C/204 - Subventions d'équipements versées	5 557,37 €
C/21 - Immobilisations corporelles	181 910,95 €
C/23 - Immobilisations en cours	96 444,38 €
C/040 - Opérations d'ordre entre sections	5 996,53 €
C/ 041 - Opérations patrimoniales	0,00 €

**Recettes : 338 810,29 €**

C/10 - Dotations, fonds divers et réserves	168 909,44 €
C/1068 - Excédent de fonctionnement	0,00 €
C/13 - Subventions d'investissement	162 676,11 €
C/16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
C/040 - Opérations d'ordre entre sections	7 224,74 €
C/041 - Opérations patrimoniales	0,00 €.

*Pour information excédent d'investissement reporté de 2020*      167 451,40 €

**Déficit de clôture d'investissement**      **335 337,72 €.**

Le compte administratif 2021 est adopté à l'unanimité.

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le compte de gestion 2021 établi par Monsieur le trésorier du SGC NORD DROME. Les résultats étant identiques à ceux du compte administratif 2021, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

026027  
SGC NORD DROME



II-1  
Exercice 2021

00970 - ANDANCE

#### RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	934 344,40	1 349 131,18	2 283 475,58
Titres de recettes émis (b)	338 810,29	980 227,10	1 319 037,39
Réductions de titres (c)		5,74	5,74
Recettes nettes (d = b - c)	338 810,29	980 221,36	1 319 031,65
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	934 344,40	1 349 131,18	2 283 475,58
Mandats émis (f)	675 362,65	794 315,22	1 469 677,87
Annulations de mandats (g)	1 214,64	1 428,56	2 643,20
Dépenses nettes (h = f - g)	674 148,01	792 886,66	1 467 034,67
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		187 334,70	
(h - d) Déficit	335 337,72		148 003,02

## N° 2022/11 - AFFECTATION DU RESULTAT 2021

Suite à l'approbation du compte administratif 2021, il convient de délibérer sur l'affectation du résultat de celui-ci pour sa prise en compte dans l'établissement du budget primitif 2022.

### Affectation de résultat

		Réalisé 2021
<b>Fonctionnement</b>	Recettes d'exploitation	980 221.36 €
	Dépenses d'exploitation	792 886.66 €
	Résultat d'exploitation	187 334.70 €
	Report année n-1	294 536.18 €
	<b>Résultat global de fonctionnement</b>	<b>481 870.88 €</b>
<b>Investissement</b>	Recettes d'investissement	338 810.29 €
	Dépenses d'investissement	674 148.01 €
	Solde d'investissement	-335 337.72 €
	Report année n-1	167 451.40 €
	<b>Résultat global d'investissement</b>	<b>-167 886.32 €</b>
<b>Restes à réaliser</b>	Recettes	21 907.63 €
	Dépenses	80 458.58 €
	<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>-58 550.95 €</b>
Besoin de financement ou apport		-226 437.27 €
<b>Affectation de résultat</b>	1068 Titre de recette	226 437.27 €
	002 Report de fonctionnement	255 433.61 €
	001 Report d'investissement	-226 437.27 €
<b>Résultat global cumulé</b>		<b>255 433.61 €</b>

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

## N° 2021/12 - VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir les taux de fiscalité pour l'année 2022 comme suit :

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Décide** de maintenir les taux des taxes directes locales pour 2022
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 29,78 %.
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 59,12 %.

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Il se présente ainsi :

### Section de fonctionnement :

#### Dépenses : 1 302 712,37 €

C/011 - Charges à caractère général	383 422,23 €
C/012 - Charges de personnel	325 490,00 €
C/014 - Atténuations de produits	6 500,00 €
C/65 - Autres charges gestion courante	160 103,25 €
C/66 - Charges financières	48 921,24 €
C/67 - Charges exceptionnelles	1 800,00 €
C/042 - Opérations d'offre entre sections	3 900,79 €
C/023 - Virement à la section d'investissement	372 574,86 €

#### Recettes : 1 302 712,37 €

C/013 - Atténuation de charges	6 545,76 €
C/70 - Produits des services	115 616,00 €
C/73 - Impôts et taxes	650 772,00 €
C/74 - Dotations et participations	159 545,00 €
C/75 - Autres produits de gestion courante	108 000,00 €
C/76 - Produits financiers	0,00 €
C/77 - Produits exceptionnels	800,00 €
C/042 - Opérations d'ordre entre sections	6 000,00 €
C/001 - Excédent de fonctionnement reporté	255 433,61 €

## Section d'investissement

### Dépenses : 728 565,86 €

C/16 - Remboursement d'emprunts	228 769,00 €
C/ 20 - Immobilisations incorporelles	41 500,00 €
C/204 - Subventions d'équipements versées	4 365,41 €
C/21 - Immobilisations corporelles	159 770,02 €
C/23 - Immobilisations en cours	60 000,00 €
C/040 - Opérations d'ordre entre sections	6 000,00 €
C/041 - Opérations patrimoniales	1 724,16 €
C/001 - Déficit d'investissement reporté	226 437,27 €

### Recettes : 728 565,86 €

C/10 - Dotations, fonds divers et réserves	56 371,15 €
C/1068 - Excédent de fonctionnement	226 437,27 €
C/13 - Subventions d'investissement	67 557,63 €
C/16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
C/040 - Opérations d'ordre entre sections	3 900,79 €
C/041 - Opérations patrimoniales	1 724,16 €
C/021 - Virement de la section de fonctionnement	372 574,86 €

Le budget primitif 2022 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

